



APHLIS dispose de bonnes données pour l'atténuation des pertes aux points critiques... ce qui est avantageux pour défendre les politiques fondées sur des données.

Anne Mbaabu, AgConnectors



Réduire les pertes post-récolte en Afrique

APHLIS aide les pays à atteindre leurs objectifs en matière de pertes post-récolte.

Image de Hugh Rutherford/CIP

Contexte

En juin 2014, l'Assemblée de l'Union africaine a adopté la *Déclaration de Malabo sur l'accélération de la croissance et de la transformation de l'agriculture pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie*. Parmi d'autres objectifs, les pays signataires se sont engagés à réduire de moitié le niveau actuel des pertes post-récolte dans le cadre de leur engagement à mettre fin à la faim en Afrique d'ici 2025. La Commission de l'Union africaine exige de ses États membres qu'ils rendent compte des progrès réalisés dans la réduction des pertes post-récolte, sous forme du rapport biennal sur la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo. Les États membres sont censés élaborer des stratégies de réduction des pertes qui soient compatibles avec les objectifs de la Déclaration de Malabo.

Un an plus tard, les Nations unies ont adopté les *objectifs de développement durable* (ODD). Dans le cadre de l'ODD 12 (Consommation et production durables), la cible 3 prévoit de réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume des déchets

Les estimations des pertes post-récolte d'APHLIS sont disponibles à l'adresse www.aphlis.net/fr

01 mai 2023

alimentaires par habitant au niveau de la distribution et de la consommation et de réduire les pertes alimentaires dans les chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes post-récolte, d'ici 2030.

Les objectifs concernant les pertes post-récolte, adoptés par l'Union africaine et les Nations unies, reflètent l'impact considérable que ces pertes peuvent avoir sur la productivité agricole, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les revenus et l'environnement. Quand plus de 800 millions de personnes sur la planète sont affectées d'une grave insécurité alimentaire, les systèmes alimentaires à niveaux élevés de pertes ne sont ni durables ni éthiques.

Enjeux

Bien que l'importance d'une réduction des pertes post-récolte soit reconnue, la mise en œuvre a été lente et peu de pays africains sont sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de la Déclaration de Malabo et des ODD. Selon l'Union africaine (UA), plusieurs facteurs empêchent les pays d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies efficaces de réduction des pertes, notamment : i) le manque de sensibilisation aux conséquences des pertes post-récolte ; ii) l'inefficacité des méthodes de suivi et de mesure des pertes post-récolte ; iii) l'insuffisance de la recherche et du développement ; iv) l'inadéquation des dispositions institutionnelles et organisationnelles, y compris le manque de soutien à la diffusion de meilleures pratiques et connaissances ; et v) le manque de financement ciblé pour les activités liées aux pertes post-récolte. Lors d'une table ronde sur les politiques pendant la conférence et l'exposition sur les pertes post-récolte en Afrique (AAPHCE) en septembre 2021, les pays ont identifié le manque de données d'ensemble sur les pertes post-récolte comme obstacle majeur à l'établissement de politiques efficaces.

Le système d'information africain sur les pertes post-récolte (APHLIS)

Le système d'information africain sur les pertes post-récolte (APHLIS), www.aphlis.net/fr, est une source d'estimations rigoureuses à base de recherche scientifique des pertes post-récolte dans les pays africains, y compris l'impact nutritionnel et financier de ces pertes.

S'appuyant sur une expertise en matière de recherche agricole, de développement des chaînes de valeur, de gestion post-récolte, d'analyse de qualité des produits et d'élaboration de politiques, APHLIS génère des informations sur les pertes post-récolte, notamment :

- le **pourcentage** des pertes pour chaque denrée ;
- la **quantité** des pertes à différents stades de la chaîne de valeur ;
- les **implications nutritionnelles** des pertes ;
- la **valeur financière** des pertes et leur équivalent en termes de PIB agricole et national.

Quelques résultats d'APHLIS

Suivant APHLIS, les pertes post-récolte de maïs en Éthiopie en 2019 étaient équivalentes au besoin annuel en protéines de **25 millions d'enfants** de moins de cinq ans, et au besoin en glucides de **7 millions de femmes** en âge de procréer. Plus de **1,2 million de tonnes de maïs** ont été perdues en Éthiopie en 2019, entraînant une perte financière d'environ **400 millions USD**.

APHLIS calcule les estimations des pertes post-récolte à base annuelle par culture et par province, pour aider les pays à suivre l'évolution de leurs niveaux de pertes au fil du temps, comme l'exige le rapport de Malabo. À l'aide de la calculatrice téléchargeable d'APHLIS, les pays peuvent ajouter des données supplémentaires pour affiner leurs estimations de pertes ou pour développer ou comparer des scénarios de réduction des pertes. Cela peut aider les décideurs politiques à planifier, suivre et évaluer l'efficacité de leurs initiatives de réduction des pertes post-récolte.

Collaborer avec les pays africains pour réduire les pertes post-récolte

APHLIS s'est fixé pour objectif d'aider les pays africains à élaborer et mettre en œuvre des politiques efficaces de réduction des

pertes post-récolte, ainsi que de mesurer et suivre leur progrès dans la réalisation des objectifs de la déclaration de Malabo.

APHLIS fournit actuellement des données de pertes post-récolte pour 43 des 55 États membres de l'Union africaine et traite neuf des douze denrées prioritaires de l'Union africaine (riz, maïs, sorgho, millet, blé, avoine, teff, orge et fonio).

APHLIS a identifié six pays de référence pour un premier soutien prioritaire : Malawi, Rwanda, Tanzanie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe. Chacun de ces pays est en train de mettre à jour ou de développer une stratégie nationale de gestion des pertes post-récolte conformément à la déclaration de Malabo, dispose d'initiatives existantes qui complètent celles de l'APHLIS et compte un membre actif du réseau d'experts de APHLIS.

En juillet-août 2021, l'Union africaine a sollicité l'aide d'APHLIS dans le cadre de la révision du troisième rapport biennal de Malabo par les États membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est, de la Communauté de développement de l'Afrique australe et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. APHLIS a pu mettre en évidence plusieurs défis auxquels les pays sont confrontés quant à l'accès et la livraison des données requises pour le rapport. Le responsable du suivi et de l'évaluation du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) de l'Union africaine a demandé l'aide d'APHLIS pour soutenir la collecte de données et l'établissement de rapports. Environ 60 membres-clé du PDDAA ont pu profiter d'une formation sur les pertes post-récolte, l'utilisation d'APHLIS et la mesure des pertes.

Formation

APHLIS réalise une série de laboratoires d'apprentissage pour impliquer de manière innovante les chercheurs et les décideurs africains dans la formation, la pratique et la discussion des pertes post-récolte. L'objectif principal est d'appuyer les acteurs du secteur public à rendre compte des progrès accomplis dans la réduction des pertes post-récolte et de soutenir le développement de politiques et de stratégies. Nous espérons également encourager les donateurs, les chercheurs, les prestataires de services et le secteur privé à utiliser davantage la plateforme APHLIS pour faciliter les décisions d'investissement au

niveau des entreprises et des exploitations agricoles. Enfin, nous voulons encourager les participants à partager des données contextuelles qui peuvent servir à mettre à jour les informations d'APHLIS.

Les laboratoires d'apprentissage se déroulent en ligne, avec le soutien des experts d'APHLIS. Les participants se retrouvent en petits groupes pour apprendre comment extraire des données d'APHLIS pour des études de cas nationales ou comment utiliser les données dans la formulation de conseils sur les activités et les politiques de réduction des pertes post-récolte. Les remarques des participants ont montré un intérêt particulier pour les outils d'APHLIS qui fournissent la valeur des pertes en dollars, les étapes clés des chaînes de valeur où se produisent les pertes principales, et les interventions techniques et politiques, y compris les subventions et les incitations, qui pourraient encourager des investissements de la part du secteur privé.

Si vous souhaitez participer à un laboratoire d'apprentissage APHLIS ou en organiser un, veuillez nous contacter à l'adresse info@aphlis.net.

Soutien direct aux pays

APHLIS donne le soutien technique au gouvernement du Zimbabwe pour affiner sa stratégie nationale de gestion des pertes post-récolte, en veillant à ce qu'elle soit alignée sur les objectifs de la déclaration de Malabo. La nouvelle stratégie comprendra des actions spécifiques de réduction des pertes, un cadre précis pour le suivi et l'évaluation, ainsi que des plans de financement et de mise en œuvre. APHLIS apporte également son soutien à la formation du personnel de terrain au niveau de la collecte de données de pertes pour les céréales, les légumineuses, et les racines & tubercules, et travaille au Bénin, en Ouganda, au Nigeria et au Rwanda pour mesurer les pertes.

En Tanzanie, APHLIS aide les scientifiques de l'Institut Tanzanien de Recherche Agricole (TARI) à collecter des données de pertes post-récolte des principales cultures de légumineuses et de racines & tubercules, essentielles sur le plan nutritionnel mais encore peu étudiées. Ces données constitueront une base solide pour les actions politiques et les investissements du secteur privé visant à réduire les pertes post-récolte. Elles permettront

également aux décideurs politiques de suivre et de rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de réduction des pertes fixés par la déclaration de Malabo.